

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Tallerico, Joel (SPAC/PSPC)
Envoyé : 19 mars 2020, 14 h 20
À : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)
Objet RÉP. : Entreprises non autorisées à vendre au gouvernement du Canada

L'entreprise n'a-t-elle pas de permis ou ses produits ne sont-ils pas autorisés?

L'entreprise pourrait-elle s'adresser au BPME pour qu'il l'aide à faire des affaires avec le gouvernement du Canada?

De : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)
Envoyé : 19 mars 2020, 14 h 16
À : Murdock, Kelly (SPAC/PSPC) <kelly.murdock@canada.ca>; Tallerico, Joel (SPAC/PSPC) <joel.tallerico@canada.ca>
Objet : TR : Entreprises non autorisées à vendre au gouvernement du Canada

Des suggestions?

- Elliott
SPAC
Ministre Anita Anand
Elliott.lockington@canada.ca

-----Message original-----

De : "Block, Kelly - Assistant 1" <Kelly.Block.AI@parl.gc.ca>
Date : 19 mars 2020 à 14 h 08 (UTC - 5 h)
À : "Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)" <elliott.lockington@canada.ca>
Objet : Entreprises non autorisées à vendre au gouvernement du Canada

Bonjour Elliott,

Je vous transmets une question qui m'a été envoyée par un collaborateur de la circonscription d'un député.

Ils ont des contacts en Chine qui souhaiteraient vendre du matériel médical au gouvernement du Canada. (Je leur avais auparavant envoyé le lien du site Achatsetventes). Toutefois, ces entreprises ne sont pas autorisées (par le gouvernement canadien) à vendre au Canada/à destination du Canada.

Comment doivent-ils procéder pour obtenir ce permis? (Est-ce une exigence?)

Merci de votre temps.

Josh

(J'ai fait de mon mieux pour communiquer le problème ou la question comme cela m'a été transmis. N'hésite pas à communiquer avec moi pour obtenir des clarifications.)